



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Exploitants agricoles

Question écrite n° 46531

Texte de la question

M. Pierre Garmendia appelle l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur le financement de la protection sociale des exploitants agricoles et viticoles. En effet, si certaines modalités ont été aménagées quant à ce financement, un problème de fond demeure aujourd'hui, c'est l'englobement dans l'assiette des cotisations de l'ensemble des bénéfices d'une exploitation, sans distinction entre ceux réservés aux reinvestissements dans l'entreprise et ceux qui rémunèrent le travail de l'exploitant. Une telle décision nécessite une modification des règles fiscales à laquelle le Premier ministre s'est engagé depuis de nombreux mois. Aujourd'hui il n'en est toujours rien et la réforme annoncée de la fiscalité agricole reste en l'état de simple annonce. Il lui demande donc quand ladite réforme prendra effet afin de répondre à la demande de petites entreprises qui évoluent dans un contexte qui leur est de plus en plus défavorable.

Données clés

Auteur : [M. Garmendia Pierre](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46531

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 décembre 1996, page 6693